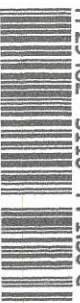


VERVINS
À LA UNE

La Thiérache

Jeu'di 15 août 2024
N° 3116

H 29482 - 3116 - F- 1.50 €



THIÉRACHE
Vives inquiétudes
à cause
de la fièvre
catarrhale

p.18

0,99%
/ 48 mois*

5 ANS de GARANTIE **can-am**
sur la gamme 3 ROUES 2022/23

agilor Actimat **CICAGRI**

03 27 37 95 33 - jsquad.com 59161 Naves / 59650 Villeneuve d'Ascq

Tel: 03 27 36 19 12
RCS: 446 320 400

*TVA et le logo sont des marques déposées de Bombardier Recreational Products Inc. sur le territoire.

L'OBSERVATEUR de la République 02140 Vervins - 03 23 98 01 31 - contact@la-thierache.fr - www.la-thierache.fr

1,50 €

1, rue Robert Bichel - B.P. 1
59361 AVESNES-LE-CHÉPEL ced.

ROZOY-SUR-SERRE

Une rostande perd la vie dans un accident



Une jeune femme de 29 ans est décédée dans un accident qui s'est déroulé vers midi, ce 9 août, à Rozoy, après un face à face entre sa voiture et un camion. **PAGE 24.**



Des tonnes de gravats déversées n'importe où

Page 12.

VERVINS

Gang of Pizza
débarque
dans la
commune

p.3

MARLE

Un premier
Ludi'Marle
ce
week-end

p.13

SAINS-RICHAUMONT

La boutique
solidaire doit
quitter les
lieux

p.14

Annonces légales

La Thiérache

AVIS IMPORTANT

Pour le département de l'Aisne, le tarif 2024 d'insertion des annonces légales est fixé par arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 à 0,189€ par caractère et à des forfaits spécifiques pour les annonces de constitution, de liquidation, de clôture, de modifications (sauf multiples), de procédures collectives et de changement de nom patronymique.

Annonces administratives

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de révision alléguée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de COUVRON-ET-AUMENCOURT.

Par arrêté n°2024-887 en date du 09/08/24, la Présidente de la Communauté de Communes du Pays de la Serre a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision alléguée du PLU de la commune de COUVRON-ET-AUMENCOURT.

A cet effet, M. Pascal DOUELLE a été désigné par le Tribunal administratif d'Amiens comme commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, pendant la durée de l'enquête du 05/09/24 au 05/10/24 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, au siège de la Serre et en mairie de COUVRON-ET-AUMENCOURT. L'enquête publique sera close le 05/10/24 à 12h30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Serre, en mairie de COUVRON-ET-AUMENCOURT et sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://paysdelaserre.fr/>

Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser :

Par correspondance au commissaire enquêteur au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Serre, 1 Rue des Telliers, 02270 Crégy-sur-Serre ;

Par voie électronique à l'adresse mail suivante : plu@paysdelaserre.fr, en mentionnant en objet « ENQUÊTE RELATIVE À LA REVISION ALLEGEE DU PLU DE COUVRON-ET-AUMENCOURT » ;

Par voie dématérialisée via un registre numérique à l'adresse suivante : <https://s3.spl-xdemat.fr/Xenqueser/>

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté de Communes du Pays de la Serre.

Le commissaire enquêteur recevra :

- Au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Serre, 1 Rue des Telliers, 02270 CRÉGY-SUR-SERRE, le 16/09/24 de 15h30 à 18h30
- En mairie de COUVRON-ET-AUMENCOURT 2 Rue James Smales, le 05/10/24 de 9h30 à 12h30.

Il pourra recevoir les observations écrites ou orales du public.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public pendant un an au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Serre, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes.

Au terme de l'enquête publique, le projet de révision alléguée du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal de la Serre.

L'autorité compétente en charge de la révision alléguée du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Présidente de la Communauté de Communes du Pays de la Serre.

La Présidente Carole RIBEIRO

24145169

L'OBSERVATEUR

1, rue Robert Bicher, B.P. 1

59361 AVESSNES/HAPE ced

Tél.: 03 27 56 12 12

RCS : 446 320 400

Avis relatif aux personnes

OFFICE NOTARIAL DE LA MADELEINE
210 rue du Général de Gaulle
59110 LA MADELEINE

CHANGEMENT

DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas DIRADOURIAN, Notaire à LA MADELEINE (Nord), 210 rue du Général de Gaulle, le 17 juillet 2024, a été reçu le changement de régime matrimonial de M. Pierre Jean-Paul Claude ROUSSEAU, et Mme Coralie Marie Helen BOULONGNE, demeurant ensemble à MAUROUY (024201) rue Laugée. Monsieur est né à DOUAI (59500) le 4 décembre 1957, Madame est née à CHATEAU D'OEUX (SUISSE) le 22 décembre 1959. Mariés à la mairie de MAUROUY (02420) le 4 juillet 1998 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Philippe CHEVALLIER, notaire à BEAUREVOIR(02110), le 6 juin 1998. Modifications opérées : adoption du régime de communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir ; apport de biens immobiliers à la communauté ; en cas de décès : faculté de prépuir à l'exception d'un bien immobilier apporté par M. ROUSSEAU qui sera attribué en usufruit au conjoint survivant, partage inégal, interdiction de reprise des apports et capitaux tombés dans la communauté, dispense de récompenses et de créances entre époux. Les oppositions à ce changement seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial de Maître DIRADOURIAN.

24145048

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Chezy en Orxois du 30/07/2024, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale :

CDLP TRANSPORTS

Siège social : 17, rue du Mont 02810 CHEZY EN ORXOIS. Capital social : 10.000 €. Objet : transport public routier de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes. Durée : 99 ans. Cession des actions : agrément. Admission aux assemblées et vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Président : Madame Valérie DELMOTTE épouse DESMOULINS, 17, rue du Mont 02810 CHEZY EN ORXOIS. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Soissons.

Le Président
24144839

Clôture de liquidation

EURL NOE

EURL au capital de 7622,45 €
Siège social : 23 Rue de Laon
02820 COHRENY

401 431 499 RCS Saint-Quentin

Par décision de l'associé Unique du 24/07/2024 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M NOE Pierre demeurant 6 Rue de la Rouillee 02860 PANCY-COURTETCON pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 24/07/2024. Radiation au RCS de Saint-Quentin.
24145030

Modifications

SCEV «GRATIOT-DELUIGNY»

Société civile d'exploitation
véhicule au capital de 623 700 €
Siège social : 26 rue de la Marnie
02310 CROUTES-SUR-MARNE
391 664 786 RCS soissons

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 2 août 2024, les associés ont décidé :

- de modifier la clause d'agrément en cas de cession de parts comme suit : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, représentant plus des trois-quarts du capital social.
- de prendre acte de la nouvelle adresse de M. David GRATIOT, gérant, à savoir : 26 avenue du Général Leclerc 77730 SAACY SUR MARNE.

Pour avis, La gérance
24145077

YM TRANS AUTO

SASU au capital de 100 €
Siège social : 24, Rue de Clichy
75009 PARIS
840 535 496 RCS Paris

L'AGE du 25/07/2024 a décidé de :
- transférer le siège social au : 10, Rue du Fosse Malngre, 02400 CHATEAULTHERRY.
- nommer président, Mme Fatima Zohra GHILAM épouse ALLOUCHE 10, Rue du Fosse Malngre, 02400 CHATEAULTHERRY en remplacement de M. Noredine MAKKHLOUF.
Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Soissons.
24144921

Dissolutions

DU 13 RUE EMILE ZOLA

Société civile immobilière
Au capital de 1 500 €
Siège social : 3 rue de la Libération
02600 VILLERS COTTERETS
522 210 889 RCS Soissons

L'AGE réunie le 31/07/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société DU 13 EMILE ZOLA à compter du 31/07/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M.Nelson ALVARO, demeurant 3 rue de la Libération (02600) VILLERS COTTERETS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Soissons, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
24144707



PUBLIER

DES ANNONCES LÉGALES

va jamais être aussi simple !

Votre journal est habilité à publier des annonces légales

Notre équipe est à votre écoute

03 61 99 20 06

annonces.legales@resecuvivrici.fr

La Thiérache